

**Délégation Territoriale du Bas-Rhin**

**Service émetteur :**

Veille et Sécurité sanitaires et environnementales

**Affaire suivie par :**

Michèle Mallet

**Courriel :**

ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr

**Tél :** 03 88 76 76 38

**Fax :** 03 59 81 16 15

Madame Alice Prouvost

22 rue du nouveau quartier

68350 DIDENHEIM

Strasbourg, le **17 SEP. 2019**

Nos réf : DT67/VSSE/CdB/MM/2019/09 n° 12258

Objet : Projet touristique Cleebourg - nomination d'un hydrogéologue agréé

Madame,

Sur proposition de l'hydrogéologue agréée coordonnateur départemental, je vous nomme hydrogéologue agréée afin de donner un avis sur le permis de construire relatif au projet touristique situé sur la commune de Cleebourg.

Le projet comprend :

- un bâtiment d'accueil/boutique avec blocs sanitaires et d'un sous-sol avec des bureaux et garage,
- un bâtiment de restauration,
- un parcours sur parcelle situé sur pilotis,
- une tour.

L'emprise du projet est située :

- en limite immédiate du périmètre de protection rapprochée de la source Stiefelsberg, du SDEA Alsace Moselle, déclarée d'utilité publique par arrêté préfectoral du 16 décembre 1999,
- dans l'emprise du périmètre de protection éloignée des sources en galerie de l'installation militaire, déclarées d'utilité publique par arrêté préfectoral du 18 octobre 1973.

Cet avis portera sur la compatibilité de cette future activité avec la protection des eaux captées par le SDEA Alsace Moselle, sur les risques de pollution liés au projet, sur l'incidence sur l'écoulement des eaux superficielles et souterraines, sur l'impact pour le débit des sources captées ainsi que sur les mesures de protection éventuelles à mettre en œuvre.

Cet avis sera transmis en version papier au pétitionnaire (2 exemplaires), à l'ARS (1 exemplaire), au coordonnateur (1 exemplaire) et au BRGM (1exemplaire) et au format numérique à l'ARS et au coordonnateur.

Cet avis sera donné pour le compte et à la charge financière de la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg à savoir :

Communauté de Communes du Pays de Wissembourg

4 quai du 24 Novembre

BP 80023

67161 WISSEMBOURG Cedex

Le rapport définitif sera communiqué dans un délai de 2 mois à compter de la date de réception du présent courrier.

Par conséquent, je vous invite à contacter dans les meilleurs délais :

Madame Eloïse LERCH  
Service Urbanisme  
Communauté de Communes du Pays de Wissembourg  
4 quai du 24 Novembre  
BP 80023  
67161 WISSEMBOURG Cedex  
Tél. : 03 88 05 35 62

Si vous estimez que le dossier transmis par le pétitionnaire est incomplet, je vous remercie de bien vouloir m'indiquer la nature des données complémentaires qui doivent vous être communiquées.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la Déléguée Territoriale du Bas-Rhin,



Clémence de BAUDOUIN

Responsable du Service Veille et  
Sécurité sanitaires et environnementales

Copie pour information à:

- Communauté de communes du Pays de Wissembourg – Service urbanisme
- SDEA Alsace Moselle
- Hydrogéologue coordonnateur – Mme Kam-Larqué